



SNUipp-FSU Dordogne

Bourse du Travail, 2ème étage gauche

26, rue Bodin - 24029 PERIGUEUX Cedex

Téléphone : 05 53 08 21 25 - Télécopie : 05 53 05 92 04

e mail : snu24@snuipp. Site : <http://24.snuipp.fr>

Madame la Directrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD.

C'est aujourd'hui la première Commission Administrative Paritaire Départementale de l'année. Les représentants élus des personnels du SNUipp-FSU Dordogne, vous souhaitent donc une très bonne année 2013.

Pour nos collègues et notre métier aussi, nous formulons des vœux.

Le premier d'entre eux et peut-être le plus important dans le cadre de la commission qui nous réunit aujourd'hui, serait, alors que le gouvernement a changé depuis 8 mois, que l'on change enfin d'angle de vision, que l'on cesse cette détestable « gestion de ressources humaines » pour revenir à une gestion des personnels et des carrières. Nous revendiquons, haut et fort, le fait de représenter des personnes avec toute la complexité que cela représente et non des ressources du même ordre que des matières premières. Pour nous, la déshumanisation des relations administratives n'est pas acceptable.

C'est sous cet angle que nous voulons aujourd'hui étudier les différents points à l'ordre du jour :

- Les barèmes des permutations et l'attribution des points liés au handicap. C'est un sujet grave qui entraîne des changements importants dans la vie des personnes qui font les demandes mais aussi pour toutes celles qui participent au mouvement inter départemental. Nous savons par expérience depuis plusieurs années que les suppressions massives de postes ont dégradé la situation de nombreux collègues en limitant leur droit à mutation aboutissant à des séparation familiales dépassant trois ans.
- De même, nous étudierons la liste d'aptitude aux fonctions de directeur. Là encore, ce sont des situations qui engagent un avenir professionnel, mais nous le savons, personnel et souvent familial... C'est pourquoi nous vous rappelons notre opposition à ce dispositif qui pourrait être remplacé par un dispositif de formation continue à destination, d'une part des collègues qui manifestent l'intention de prendre des directions d'école, et d'autre part des collègues qui exercent cette charge et éprouvent le besoin de remettre leurs connaissances à

jour.

- Enfin, est prévue l'étude des départs en stage de formation des futurs psychologues scolaires. La mauvaise gestion des « flux » des années passées a amené notre département à une situation de crise dans cette ressource ! Nous avons cette année un déficit de 3 psychologues, malgré les deux retours prévus il y a un risque pour que ce déficit atteigne 6 l'année prochaine et pourtant les humains sur le terrain (enfants et collègues) expriment des besoins toujours plus importants.

Par ailleurs, nous souhaitons parler aujourd'hui, dans le même ordre d'idée :

- du remplacement et des imprimés de demandes d'autorisation d'absence,
- de la mise en place d'un groupe de travail sur la notice du mouvement intra-départemental,
- des relations entre notre organisation syndicale et les services administratifs,
- des incidences sur le mouvement du futur décret sur les rythmes de vie des élèves qui sont aussi les bases des rythmes de vie professionnelle et familiale de nos collègues.

C'est parce que nous souhaitons voir évoluer favorablement tous ces dossiers touchant à nos conditions de travail, ceux de nos rémunérations et des nécessaires moyens humains à remettre en place pour le bon fonctionnement des Services Publics sur nos territoires, que nous serons en grève le jeudi 31 janvier.

Les délégués des personnels SNUipp-FSU à la CAPD

Alain Barry, Francine Leymarie, Sabine Loubiat-Fouchier, Vincent Perducat